

le plus souvent se déchargent de cette corvée sur les commissionnaires de l'administration.

Aimée Joubert ne put obtenir le moindre renseignement.

En vain elle décrivit Pierre Lartigues et parla de ses cheveux blancs frisés.

—Eh ! madame, répliqua l'employé après s'être creusé la cervelle sans résultat, comment voulez-vous que je me souviens ? Nous voyons tant de monde !

Ceci constituait pour la policière un échec des plus graves.

Le fil conducteur qu'un instant elle avait cru tenir, était brisé, perdu...

Où le retrouver ? où le ressaisir ?

Aimée se rendit, la tête basse, à la Préfecture, où elle apprit au chef de la sûreté ses démarches et sa déconvenue.

Cette déconvenue, d'ailleurs, n'amenait point à sa suite le découragement mais au contraire une surexcitation fiévreuse.

Plus le succès devait être difficile à conquérir, plus elle tenait à la réussite, comme ces généraux qui sur les champs de bataille, en face de forces supérieures, se jurent d'être victorieux.

—Mon avis, chère madame, lui dit le chef de la sûreté après l'avoir écoutée très attentivement, est qu'il faut chercher d'un autre côté.

—Pourquoi ?

—Parce qu'il ne me semble nullement prouvé que ce Jules Thermis soit Pierre Lartigues...

—Ah ! c'est bien lui ! s'écria Mme Rosier. La réponse de Bruxelles vous en donnera la preuve... J'ai perdu sa piste, mais il faudra que je la trouve, ou je ne serai plus l'œil-de-Chat !...

XII

—Admettons que ce soit en effet Pierre Lartigues, reprit le chef de la sûreté qui ne semblait nullement convaincu, quel peut être ce prêtre vrai ou faux dont on signale la visite à l'Hôtel des Pays-Bas ?

—Je n'en sais rien... répondit Aimée Joubert.

—Et ce jeune homme ?

—Je ne devine pas... Jusqu'à présent je suis en pleines ténèbres... mais, soyez tranquille, la lumière sera faite... je m'en charge.

—Votre conviction est que Lartigues (si c'est lui qui se cache sous le nom de Jules Thermis) n'est point parti par le chemin de fer de Lyon, le 21 décembre ?

—C'est ma conviction absolue... Quel qu'il ait été le rôle de ce misérable dans l'affaire dont il s'agit, cette affaire doit le préoccuper vivement... Je regarde comme inadmissible qu'il ait quitté Paris...

En ce moment un employé entra dans le cabinet.

Il apportait une dépêche.

—Voilà sans doute la réponse que nous attendons... dit le chef de la sûreté... Ce doit être de notre agent à Bruxelles...

—C'est probable, en effet... répliqua la policière. Il n'aura pas perdu de temps... Lisez vite, je vous en prie.

Le magistrat décacheta la dépêche.

—Eh bien ?... demanda Mme Rosier, dont la voix tremblait d'impatience.

—C'est parfaitement de lui... Ecoutez.

Et le chef de la sûreté lut à haute voix :

Aucun passeport n'a été délivré à Bruxelles au nom d'un Jules Thermis qui n'est qu'un personnage imaginaire, puisqu'il se prétend domicilié à Ixelles où il est inconnu. Donc, faux passeport, ultrioit coquin.

—Décidément vous aviez raison... ajouta-t-il.

—Oui, s'écria violemment Aimée Joubert avec un accent où se mêlaient la colère et le triomphe. Oui, j'étais sur la bonne voie... je tenais la piste... et le misérable m'a échappé ! Heureusement rien n'est perdu et, dussé-je risquer vingt fois ma vie pour arriver au but, je vous livrerai Pierre Lartigues.

—Qu'allez-vous faire ?

—Je ne le sais pas encore... Mon esprit travaille...

je cherche... je calcule... je combine... Mais l'inspiration viendra et j'aboutirai, je le jure !...

La policière prit congé et se rendit chez le photographe de la Préfecture.

On tirait des épreuves du bouton de manchette.

Comme on avait eu soin de faire plusieurs clichés, une centaine de cartes étaient déjà prêtes.

Aimée Joubert donna l'ordre de les envoyer immédiatement au chef de la sûreté, afin qu'elles fussent distribuées sans retard aux bijoutiers de Paris.

L'un d'eux reconnaîtrait sans doute le bouton et pourrait donner des renseignements sur la personne à laquelle la paire avait été vendue.

Mme Rosier se trouvait à jeun.

Elle entra dans un restaurant, se fit servir un déjeuner très simple, puis regagna l'appartement de la rue Meslay.

Là, étendue dans un grand fauteuil, elle se mit à chercher la marche qu'il fallait suivre, étudiant soit gneusement la liste remise par Jodelet et comprenant les noms de tous les anciens forçats enfermés en ce moment dans les prisons de Paris, soit en qualité de prévenus, pour de nouvelles crimes, soit condamnés pour récidive et attendant leur transfert dans les maisons centrales.

—Avec ceux-là, se disait-elle, je ne saurais rien, ou fort peu de chose... Ils ne sont point de la musique... Ils ne parleront pas...

Dans l'argot des agents et des malfaiteurs on appelle *musiciens* les libérés qui se font dénonciateurs, révélateurs, et qui donnent d'utiles renseignements à la police en répétant ce qu'ils ont entendu dire en prison par leurs codétenus.

Ces libérés sont employés souvent par la Préfecture pour reconnaître et filer certains bandits qui se trouvent à Paris en rupture de ban, ou à la suite d'une évasion, et qui se cachent dans les bas-fonds.

A côté de la *musique* existent ceux que dans le même argot on nomme les *moutons*.

La spécialité de ces derniers est de capter la confiance des inculpés, de les faire causer, de s'emparer de leurs secrets et de transmettre soit au chef de la sûreté, soit au juge d'instruction, les confidences et les aveux qu'ils ont provoqués.

Ces sont des êtres de la pire espèce, absolument dignes de mépris, mais d'une immense utilité.

La police, bien souvent, a dû la découverte de grands coupables à l'espionnage provocateur exercé par eux dans les prisons.

Aimée Joubert ne se dissimulait point qu'elle n'avait quoi que ce soit à attendre de ces méprisables auxiliaires.

Ceux qui se trouvaient aux gages de la Préfecture en ce moment ne savaient absolument rien, car, dans le cas contraire, ils auraient déjà parlé pour gagner la gratification qui leur est acquise lorsqu'ils font capturer un criminel.

Mme Rosier jeta la première liste et prit celle que Martel y avait jointe et qui contenait les noms des voleurs émérites non soumis à la surveillance officielle, mais que les agents de la sûreté avaient mission de ne point perdre de vue.

Sur cette liste, nous croyons l'avoir déjà dit, se trouvaient les noms de *Galoubet* et de *Sylvain Cornu*, au sujet desquels la policière s'absorba dans de longues réflexions dont nous connaissons le résultat.

A six heures elle était encore assise auprès du bureau, la tête dans ses mains, creusant son plan comme un auteur dramatique construit son scénario, et cherchant à percer le mur qui se trouvait devant elle.

Le moment du rendez-vous assigné à Jodelet et Martel approchait.

Les deux agents furent exacts.

A la minute précise où les horloges du quartier sonnaient six heures, ils se présentaient ensemble à la porte de la rue Meslay, quoique arrivant de deux points différents.

Jodelet s'était rendu à la légation de Belgique pour y prendre des renseignements.

Un passeport au nom de Jules Thermis avait été visé le 8 du mois, passeport indiscutablement faux, puisqu'il n'avait point été délivré à Bruxelles où on ne connaissait aucun Thermis.

Martel rendit ensuite compte de sa mission.

Il revenait les mains vides.

Ayant constaté l'existence d'une bouche d'égout presque en face de l'endroit où la voiture du loueur Binet avait fait halte rue Montorgueil, Martel avait sollicité et obtenu du commissaire de police du quartier l'ordre de faire explorer l'égout.

Les résultats de l'exploration étaient nuls, ainsi que ceux des recherches minutieuses opérées dans les environs.

Les deux agents, ayant la conscience que tout allait mal, ne regardaient point la policière et évitaient même de se regarder entre eux.

Mme Rosier se leva.

—A demain, messieurs... leur dit-elle, à la Préfecture... à l'heure du rapport...

C'était un congé en règle...

Jodelet et Martel saluèrent et partirent aussitôt.

Aimée Joubert se laissa retomber sur son fauteuil et s'absorba de nouveau dans ses réflexions.

* * *

Que devenait Maurice tandis que Mme Rosier, sa mère, s'acharnait à trouver la piste de l'assassin du Père-Lachaise et de ses complices ?

Le matin du jour fixé pour son départ, s'étant levé de bonne heure, il avait bouclé sa valise et s'était fait conduire à un restaurant voisin de la Préfecture de la Seine où il devait prendre le relevé de l'acte de naissance de Simore de Gibray.

A dix heures, après un déjeuner solide, il se présentait au bureau de l'état civil où on lui remettait la pièce en question dûment légalisée.

Muni de cette pièce, il se rendit au chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée et attendit l'heure du train qui le déposerait à Joigny.

De Joigny, une voiture publique devait le conduire à Vic-sur-Braignes, but de son voyage.

Parti de Paris à midi, il arriverait à trois heures à Joigny.

Une antique diligence attendait les voyageurs munis de correspondances.

Cette diligence le déposa à cinq heures à Vic-sur-Braignes, où elle relayait à l'Hôtel du Cheval-Rouge avant de partir pour Clamecy, point extrême de son parcours.

Il faisait nuit noire, bien entendu, car en décembre les journées sont courtes.

Maurice entra au Cheval-Rouge et demanda si l'on pouvait lui donner une chambre.

On aurait pu lui en donner une demi-douzaine, l'auberge, en cette saison, étant généralement vide.

Une grosse servante, non moins accorte que joufflue, le conduisit à la pièce qu'il devait occuper, et qui se recommandait par une irréprochable propreté beaucoup plus que par l'élégance de l'ameublement.

XIII

Maurice se lava le visage et les mains, mit sa valise dans un coin et descendit au rez-de-chaussée où dans la cuisine, près des fourneaux, il trouva la maîtresse de la maison, Mme veuve Huret.

—Je m'occupe de votre diner... lui dit-elle. Vous aurez un potage gras, une tanche à la meunière, un bifteck aux pommes, une omelette aux rognons et des écrevisses... Pour dessert une tarte aux confitures, du fromage et des raisins conservés... Ça vous convient-il ?

—Parfaitement, répliqua Maurice ; voilà un menu qui me fait venir l'eau à la bouche...

—Il fait froid, monsieur... Dinerez-vous dans la petite salle, ou voulez-vous qu'on mette votre couvert ici, dans la cuisine, près de la cheminée qui flambe ?

Maurice n'hésita point.

La cuisine était en réalité une grande salle commune dont les fourneaux n'occupaient qu'une faible partie et d'où la maîtresse du Cheval-Rouge ne sortait guère, ce qui lui permettrait d'entamer facilement avec elle une conversation suivie.

—Je sera très
La gr table à
—Mo
Huret.
—Qu
—No
six ans
sieurs l
—Do
Jacques
L'hôt
le lieu
merce,
et voilà
veuve l
Celle
clients,
la prem
étrange
d'un Pa
veautés
Deput
les fem
Mme
solut-e
de com
Tout
qu'elle
elle de
—C'
vient d
plaisir
La c
Mau
—O
paraît
somme
les tro
—E
au pri
vous a
dent i
avons
—R
—M
comm
but pe
—N
—M
—P
—P
—C
vous
—S
Voilà
—C
enviro
—C
Charv
paren
—J
celler
—T
conne
voule
me g
—
dine.
—
rice ?
—
—
perso
Je la
Vic-s
—
Mau
—
sieur